

RÈGLEMENT 2024

TROPHÉE D'AUTOMNE DE BMX

Art. 1.	Le trophée de BMX, dont la dénomination officielle est Trophée d'Automne, est mis en place durant la fin de saison 2024. Les catégories auront pour référence l'année 2024.
----------------	---

Art. 2.	Le Trophée d'Automne est ouvert à tous les licenciés FFC, aux détenteurs d'un pass « accueil jeune » ou « découverte », ainsi qu'aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence dans leur pays.
----------------	---

Art. 3.	Les catégories courues seront :
	U7 Garçon/Fille* 2018/2019
	U9 Fille** 2016/2017
	7 ans Garçon 2017
	8 ans Garçon 2016
	U11 Fille** 2014/2015
	9 ans Garçon 2015
	10 ans Garçon 2014
	U13 Fille** 2012/2013
	11 ans Garçon 2013
	12 ans Garçon 2012
	U15 Fille** 2010/2011
	13 ans Garçon 2011
	14 ans Garçon 2010
	15 ans et plus Fille*** 2009 et avant
	U17 ans Garçon 2009/2008
	Homme 17-29 ans 2007/1995
	Homme 30 ans et + 1994 et Avant
	Cruiser Fille 15 ans et + 2009 et Avant
	Cruiser 15/24 ans Garçon 2009/2000
	Cruiser 25/34 ans Garçon 1999/1990
	Cruiser 35/44 ans Garçon 1989/1980
	Cruiser 45 ans et + Garçon 1979 et Avant

Art. 4.	<p>* Elles seront classées suivant leurs résultats fusionnés dans Sqorz</p> <p>**Si moins de 9 inscrites, elles courront dans la classe d'âge garçon leur correspondant.</p> <p>*** Si moins de 4 inscrites, elles courront avec les garçons de leurs ages.</p> <p>Toutefois afin d'établir un classement général une finale sera organisée sur chaque épreuve.</p> <p>Attention : Pour être classé au général, il faudra comme pour toutes les autres catégories (voir Art.7) avoir participé au minimum à 3 épreuves dans sa catégorie fille.</p>
----------------	---

Art. 5.	<p>Les droits d'engagement sur chaque épreuve sont de :</p> <p>13,00 € par catégorie 20" ou Cruiser</p> <p>17,00 € pour deux catégories 20" et Cruiser</p>
----------------	--

Art. 6.	Le classement général sera établi en additionnant les points acquis lors de chaque épreuve (pas de joker), selon le barème en vigueur des points du programme de gestion de course.
----------------	--

Art. 7.	Pour être classé au classement général, il faudra avoir participé au minimum à trois épreuves
----------------	---

Art. 8.	Sera déclaré vainqueur le pilote ayant totalisé le plus grand nombre de points. En cas d'égalité, sera déclaré vainqueur le pilote ayant obtenu la meilleure place lors de la dernière épreuve courue.
----------------	--

Art.9 Les épreuves gérées sous le logiciel Sqorz se dérouleront en manches brassées

Art.10.	Les récompenses finales seront attribuer lors de la dernière épreuve, selon le barème suivant *	
	Fille U7	Trophée aux 8 premières*
	Garçon U7	Trophée aux 8 premiers*
	Fille U9	Trophée aux 8 premières*
	Garçon 7 ans	Trophée aux 8 premiers*
	Garçon 8 ans	Trophée aux 8 premiers*
	Fille U11	Trophée aux 8 premières*
	Garçon 9 ans	Trophée aux 8 premiers*
	Garçon 10 ans	Trophée aux 8 premiers*
	Fille U13	Trophée aux 8 premières*
	Garçon 11 ans	Trophée aux 8 premiers*
	Garçon 12 ans	Trophée aux 8 premiers*
	Fille U15	Bons d'achats aux 8 premières*
	Garçon 13 ans	Bons d'achats aux 8 premiers*
	Garçon 14 ans	Bons d'achats aux 8 premiers*
	Fille 15ans et +	Bons d'achats aux 8 premières*
	Garçon U17	Bons d'achats aux 8 premiers*
	Homme 17-29 ans	Bons d'achats aux 8 premiers*
	Homme 30 ans et +	Bons d'achats aux 8 premiers*
	Cruiser Fille 15 ans et +	Lots en nature aux 8 premières*
	Cruiser Homme 15/24 ans	Lots en nature aux 8 premiers*
	Cruiser Homme 25/34 ans	Lots en nature aux 8 premiers*
	Cruiser Homme 35/44 ans	Lots en nature aux 8 premiers*
	Cruiser homme 45 ans et +	Lots en nature aux 8 premiers*
	* Uniquement si plus de 8 classés, dans le cas contraire un pourcentage suivant le tableau ci-dessous du nombre de participants sera retenu	
	<i>8 classés = 6iers récompensés</i>	
	<i>7 classés = 5iers récompensés</i>	
	<i>6 classés = 4iers récompensés</i>	
	<i>5 ou 4 classés = 3iers récompensés</i>	

Art. 11.	Le Trophée d'Automne 2024 de BMX sera disputé sur 5 épreuves selon le calendrier suivant :		
	#1 - 22 Septembre 2024	Entrechaux (84)	BMX Club Entrechaux
	#2 - 13 Octobre 2024	Cornillon (13)	BMX Cornillon
	#3 - 27 Octobre 2024	Pernes Les Fontaines (84)	BMX Pernois
	#4 - 03 Novembre 2024	Greoux Les Bains (04)	Team Gréoux Bike
	#5 - 24 Novembre 2024	Carpentras (84)	BMX Carpentras

Art. 12. Le timing sera commun sur toutes les épreuves.

Art. 13. Tout litige non répertorié dans le présent règlement sera réglé conformément à la réglementation FFC en vigueur à la date des épreuves.

